

Cannabis : nouveau cadre légal, des nouvelles pratiques ?

Loïk de Grenus, éducateur, Fondation la Rambarde. Yelitza Christinat, assistante sociale, unité DÉPART (SUPEA – CHUV) Jean-Louis Porchet, éducateur directeur de la Fondation La Clairière.

Marithé Malagodi, médecin pédopsychiatre, DÉPART

Ce qui ne change PAS avec la régulation



L'obligation de protection tant que le jeune est mineur.



L'interdiction du cannabis pour les mineurs (y compris à 17 ans).



Les impacts psychosociaux du cannabis



Les tensions éducatives autour de l'équilibre entre cadre, sanction et accompagnement.

Ce qui risque de CHANGER avec la régulation



RISQUE POUR LES JEUNES D'UNE
BANALISATION DE LA CONSOMMATION.



LE RISQUE D'UN RAISONNEMENT DU TYPE : «
BIENTÔT LÉGAL = BIENTÔT SANS RISQUE ».
« SI C'EST RÉGULÉ, C'EST SAFE ».



LE RISQUE DE FAIRE MOINS ATTENTION À LA
CONSOMMATION EXPÉRIMENTALE ET À L'
INTERDICTION POUR MINEURS

Woodclap ?

La régulation du cannabis:

Quelles tensions ou impacts aura cette régulation dans nos pratiques professionnelles?

L'exemple de Rémi 17 ans

- **17 ans**, à quelques mois de la majorité,
- Epuisé, en opposition,
- consommations en augmentation,
- rupture scolaire,
- rupture thérapeutique,
- climat familial violent,
- un cadre légal qui évolue autour du cannabis — sur lequel il s'appuie déjà pour **banaliser sa consommation** et pour revendiquer une future autonomie.

Echanges

- Place à la discussion

En guise de conclusion



La loi



Les drogues comme
problématique sociale
et de santé publique



Les institutions
d'accueil et de soin, à
quoi sont elles
confrontées



Les enjeux de
l'intervention et des
intervenants



Pratiques actuelles



Quel accompagnement
demain?

MERCI DE VOTRE ATTENTION

